

Photo Lepitre.

Embarquement de bois en rade d'Abidjan.

MÉDITATIONS D'UN BÉOTIEN SUR DES STATISTIQUES

par P. L. ROTHÉ.

SUMMARY

MEDITATIONS OF A BOEOTIAN ON STATISTICS

The author admitting that he has no special aptitude for statistic study and exploitation, examines what conclusions can be drawn or cannot be drawn by an unexperienced but honest reader from statistics issued by O. E. E. C. and continued on the same bases by O. E. C. D.

He reviews these figures so as to infer (for the six years studied 1955-1960) the evolution of FOB and CIF prices, the origin of tropical timber imported in Europe and the comparative importance of various species of tropical woods being the object of an international trade, the main producing countries, the relative percentage of woods commercialized as rough timber and those previously processed in sawn timber, the evolution of timber FOB value according to the producing countries and the main changes in the principal importations of tropical timber in Europe as well as their original countries.

He concludes that the statistics, as they appear offer an obvious interest for all professional people dealing with international

tropical timber trade and that it will be useful to complete his unpretentious little practical study by the comparative examination of the coming years statistics.

He wishes that the O. E. C. D. following the work of O. E. E. C., may continue these statistical publications and improve them unceasingly as it was the case until to-day.

RESUMEN

MEDITACIONES INCAUTAS ACERCA DE LAS ESTADÍSTICAS

El autor, que reconoce de antemano no poseer ninguna aptitud especial para el estudio y el aprovechamiento de las estadísticas, examina cuáles son las conclusiones que un lector de buena fe pero no al corriente de los hechos, puede sacar... o no sacar, examinando las estadísticas publicadas por la O. E. C. E. y proseguidas con arreglo a los mismos fundamentos por la O. C. D. E.

El autor examina las cifras publicadas para deducir, durante el transcurso de los seis años estudiados (1955-1960), la evolución de los precios FOB y CIF, el origen de las maderas tropicales importadas en Europa, la importancia relativa de las distintas especies de maderas tropicales objeto de comercio internacional, principales países productores, porcentaje relativo de maderas en forma de troncos y de maderas serradas o escuadradas, la evolución del valor FOB de las maderas según los países productores y cuáles han sido las principales modificaciones en las importaciones más importantes de maderas tropicales en Europa, así como en sus países de origen.

El autor llega a la conclusión de que las estadísticas, tal como con presentadas, son muy interesantes para todos aquellos profesionales que se interesan por el comercio internacional de las maderas tropicales y que habrá de resultar útil completar este pequeño estudio práctico sin pretensiones, por el examen comparativo de las estadísticas de los años venideros.

El autor expresa sus deseos de que la O. C. D. E. prosiga la tarea de la O. E. C. E. y continúe sus publicaciones estadísticas mejorándolas sin cesar, del mismo modo que así lo han sido hasta la fecha.

HISTORIQUE

Dès 1951, l'Association Technique Internationale des bois tropicaux (A. T. I. B. T.) signalait l'importance et l'utilité qu'aurait pour tous ceux qui s'intéressent aux bois tropicaux, l'établissement de statistiques aussi précises que possible sur la production, l'exportation et l'importation des bois tropicaux. Son Conseil d'Administration demanda donc à son Secrétariat Général de s'efforcer d'obtenir les renseignements nécessaires à l'établissement de ces statistiques. Il apparut rapidement que cette Association, strictement privée, était mal placée pour obtenir des divers gouvernements intéressés des chiffres valables. Les services susceptibles de les fournir n'étaient pas les mêmes suivant les pays (Aff. économiques, Douanes, Eaux et Forêts, etc...) et seule une émanation de la puissance publique pouvait avoir l'autorité nécessaire à l'obtention de ces renseignements. En outre, il fut tout de suite évident que l'exploitation des chiffres ainsi obtenus n'aurait un sens pratique qu'étudiée et présentée par des spécialistes de ces questions :

les statisticiens. Ils pouvaient seuls comparer et harmoniser des renseignements parvenant inévitablement sous des formes différentes et avec des unités de base difficilement comparables.

L'A. T. I. B. T. se tourna donc tout naturellement vers un organisme de création gouvernementale collective dont l'action s'étend sur un très grand nombre de nations, dont l'autorité n'était contestée par personne et qui possédait en son sein une équipe de statisticiens chevronnés : L'O. E. C. E. (Organisation Européenne de Coopération Economique). L'idée transmise par le Président KOUWENNAAR qui cumulait alors la charge de Président du Comité du Bois de l'O. E. C. E. et celle de Vice-Président de l'A. T. I. B. T. recueillit auprès des dirigeants de ce premier organisme un accueil très favorable et le dévoué Secrétaire du Comité du Bois, notre ami FÉVRIER, se plongea avec enthousiasme sur les questionnaires à adresser aux divers gouvernements et, avec le service des statistiques, sur la façon d'exploiter les résultats.



Photo Lepitre.

Abattage d'un Makoré.

C'est ainsi que parut en mai 1957 une première statistique des bois tropicaux portant sur l'année 1955 et, pour certaines données, remontant jusqu'en 1953. Depuis, chaque année parait un fascicule de ces statistiques et en décembre 1962 vient de sortir celui concernant l'année 1960 que publie l'O. C. D. E. (Office Central de Développement Economique) qui, bien inspiré, poursuit l'œuvre entreprise par l'O. E. C. E.

Ces statistiques fort brillamment présentées ont été, à chaque édition nouvelle, l'objet d'améliorations consistant essentiellement en renseignements complémentaires venant élargir le cadre tracé dans les premières publications. Les tableaux et dia-

grammes sont régulièrement augmentés et rendus toujours plus faciles à interpréter.

La lecture de ces documents malgré la nécessaire prolifération de nombreux tableaux et d'une multitude de chiffres pas toujours immédiatement comparables est riche d'enseignements et nous ne saurions trop conseiller à ceux qui ne les ont pas encore étudiés de s'y référer (1). Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les conclusions que l'on peut en tirer,

(1) On peut se procurer ces annuaires statistiques en s'adressant soit aux Maisons de diffusion de l'O. C. D. E., soit à l'Association Technique internationale des Bois tropicaux, 45 bis, Avenue de la Belle-Gabrielle à Nogent-sur-Marne (Seine).

mais nous avons pensé qu'il serait peut-être intéressant, en comparant certains chiffres de ces statistiques, d'en tirer sinon des conclusions non immédiatement visibles, du moins des sujets de méditation.

Tout le monde connaît les critiques faciles que l'on peut adresser aux statistiques et les statisticiens les plus distingués, s'ils ont un peu d'humour, sont les premiers à les formuler. Sans aller jusqu'à la célèbre hiérarchie de la fausseté qui veut qu'après les menteurs et les fieffés menteurs, il n'y ait plus

que les statisticiens, on peut bien dire qu'avec un peu de mauvaise foi, rien n'est impossible dans l'exploitation des chiffres statistiques. N'ayant aucune prétention à l'art de la statistique mais nous efforçant d'être de bonne foi, nous nous proposons d'examiner certains des chiffres qui nous sont offerts et d'en tirer des conclusions prudentes en nous excusant à l'avance des erreurs de calcul ou d'interprétation qu'il nous arrivera certainement de commettre.

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES FRAIS DE FOB A CIF

En comparant les quantités de bois tropicaux importés dans les pays utilisateurs et leur valeur CIF, avec les quantités de bois exportées des pays producteurs et leur valeur FOB, nous pouvons essayer de déterminer les valeurs moyennes FOB et CIF du m³ de bois tropicaux et de là les frais de passage de l'état FOB à celui CIF dont chacun sait que la plus grande part est le prix du fret. Etant donné que les valeurs sont le plus souvent indiquées globalement alors que les quantités sont scindées en grumes et sciages, pour ne pas être amené à additionner des unités non comparables, nous avons ramené en cube de bois rond les quantités de sciages en adoptant le coefficient admis par les statisticiens de la F. A. O. (annuaire des produits forestiers 1961, tableau 4, page 148) qui est de 1,67 m³ de bois grume pour 1 m³ de sciages.

— En 1955 (tableau 2, page 6) le volume bois rond exporté est de 3.998.000 m³ pour une valeur globale FOB de 118.555.000 US \$ soit un prix moyen du m³ FOB de 29,70 \$. Pour la même année (tableau 1, page 3) le volume total en bois rond des importations par les pays membres de l'O. E. C. E. est de 3.145.000 m³ pour une valeur CIF totale de 134.000.000 US \$ soit un prix moyen du m³ CIF de 42,60 \$.

La moyenne des frais de mise en CIF, depuis FOB, était donc en 1955 de 12,90 \$ par m³ ou 43,4 % de la valeur FOB.

— En 1960 (tableau 6, page 12) le volume bois rond exporté est de 8.897.270 m³ et la valeur FOB totale (tableau 7, page 13) est de 227.733.000 US \$ soit une valeur FOB moyenne par m³ de 25,60 \$. Pour la même année (tableau 2, page 6) la quantité de bois rond importée par les pays membres européens de l'O. E. C. E. est de 6.192.240 m³ dont la valeur globale CIF (tableau 1, page 6) est de 319.000.000 US \$, soit un prix moyen du m³ CIF de 51,50 \$.

La moyenne des frais de passage de FOB en CIF est donc en 1960 par m³ de 25,90 \$ ou 101,1 % de la valeur FOB.

CRITIQUES ET OBSERVATIONS

La seule lecture de ces chiffres pourrait inciter à crier haro sur les Compagnies de navigation et les Conférences de fret qui, par la hausse de leurs tarifs, ont lourdement grevé le prix de revient des bois tropicaux en Europe et risquent ainsi de créer une désaffection pour l'emploi de ces bois. Ce serait partiellement injuste. Certes, ces chiffres mettent en relief l'importance des frais de transport et doivent inciter les principaux bénéficiaires de cette augmentation de valeur entre FOB et CIF à tenir compte de la lourde charge que représente pour les utilisateurs le transport de ce matériau encombrant et pondéreux qu'est le bois. Que les frais de mise en CIF depuis FOB représentent 50 % de la valeur des bois sur les quais de débarquement, c'est énorme! Et cela justifie pleinement l'importance que prend aux yeux de tous les professionnels la moindre modification aux tarifs de fret ou d'assurance. L'A. T. I. B. T. a toujours insisté pour que les décisions à envisager concernant ces tarifs soient mûrement étudiées et en étroite collaboration avec eux. Toute hausse un peu importante peut renverser complètement la tendance d'un marché et tarir ou faire baisser considérablement les importations d'une ou plusieurs essences dont la marge compétitive avec certains autres bois de la zone tempérée peut être étroite.

Il semble bien toutefois que ces chiffres doivent être interprétés en tenant compte de la grande expansion prise entre 1955 et 1960 par le commerce des bois tropicaux en provenance des régions du Sud-Est Asiatique dont le prix de revient est plus bas, ce qui a contribué à réduire la moyenne des prix FOB et dont les transports se font sur de plus grandes distances ce qui certainement augmente dans une certaine proportion les frais de passage de FOB en CIF.

Il est certain aussi que l'ouverture de l'éventail des essences commercialisées qui s'oriente vers celles les moins connues, donc les moins chères, intervient dans l'abaissement du prix moyen FOB.

Mais d'autre part, cette augmentation du commerce de certains bois jusqu'alors inconnus sur les marchés est très bénéfique non seulement pour la forêt tropicale qu'elle permet de traiter plus rationnellement mais aussi pour les transporteurs qui voient

le volume offert à leurs navires sensiblement amplifié. Il serait peut-être de l'intérêt bien compris de tous de prévoir pour ces bois qui en sont encore au stade de la propagande commerciale un tarif préférentiel de transport.

ÉVOLUTION DE L'ORIGINE DES BOIS TROPICAUX COMMERCIALISÉS

La plus grande partie des bois tropicaux provient d'Afrique, mais une quantité non négligeable est originaire d'Asie ou d'Amérique, ce dernier continent ne fournissant qu'une proportion à peu près constante et relativement faible de l'ensemble. Il paraît intéressant de déterminer quelle a été au cours des 6 dernières années, l'importance relative des bois africains et de ceux d'autre origine dont la grande masse provient du Sud-Est asiatique.

Toujours ramenées en milliers de m³ de bois rond (coefficient 1,67 pour les sciages) les quantités exportées ont été (Statistique 1956, tabl. 4, page 12 ; Statistique 1958, tabl. 6, page 12 ; et Statistique 1960, tabl. 7, page 13) :

	Volume total	Vol. des bois Afri.	Vol. des bois d'Asie et d'Am.
1955...	4.073 (1)	3.159 (78 %)	914 (22 %)
1956...	4.526	3.263 (72 %)	1.263 (28 %)
1957...	5.584	4.135 (74 %)	1.449 (26 %)
1958...	6.001	4.409 (73 %)	1.592 (27 %)
1959...	7.370	4.979 (68 %)	2.391 (32 %)
1960...	8.897	5.517 (62 %)	3.380 (38 %)

Il semble donc au vu de ces chiffres que l'importance prise dans l'exportation des bois autres que ceux africains ait augmenté très sensiblement au cours des deux dernières années étudiées.

Si l'on prend pour base 100 les chiffres de 1955 on peut constater que le volume total est passé en 1960 à 218. Or, les bois africains ont progressé de 100 à 175 et ceux d'autres origines de 100 à 370,

cette augmentation étant imputable à peu près entièrement au Sud-Est asiatique.

CRITIQUES ET OBSERVATIONS

Ces chiffres ne prêtent guère à critique et correspondent à la constatation qu'ont pu faire ces dernières années les importateurs de bois dans les divers ports européens. Ils permettent de conclure que les possibilités des forêts tropicales sont loin d'être épuisées et nombreuses sont encore les régions qui peuvent permettre dans l'avenir un ravitaillement suivi en certaines essences encore peu connues mais qui se révéleront peut-être comme très intéressantes. Ceci pour répondre à quelques pessimistes qui s'effrayent de voir l'importance prise par l'emploi de bois tropicaux et craignent que les quantités commercialisables soient rapidement épuisées et que le risque de leur raréfaction n'entraîne une désaffection pour l'ensemble du matériel.

Le développement du commerce des bois africains est antérieur à la période étudiée ; il remonte à 1948, moment où la Côte Occidentale d'Afrique bénéficiait de l'existence d'exploitants expérimentés et d'une infrastructure routière en plein développement en particulier au Congo, au Cameroun et surtout en Côte d'Ivoire.

L'expansion relative du commerce des bois du Sud-Est Asiatique n'a commencé qu'en 1958, moment où les exploitations de la côte africaine n'étaient plus dans des conditions aussi favorables sur le plan technique ainsi que sur le plan des investissements.

ÉVOLUTION DE L'IMPORTANCE DES DIVERSES ESSENCES DE BOIS LE PLUS COURAMMENT EXPORTÉES

Si l'on compare les 10 essences venant en tête dans les exportations en 1955 et 1960, on remarque que les quantités exportées (en milliers de m³, ramenés comme précédemment en bois rond) sont en nette augmentation et qu'il y a eu des modifications dans l'importance relative des divers bois exportés.

(1) La petite différence de cube entre les chiffres des statistiques de 1955 (3.998.000 m³ et ceux de 1956 indiqués dans celles de 1956 (4.073.000 m³) provient probablement de l'adjonction des quantités exportées par certains pays divers. Nous pensons que ce dernier chiffre publié est celui le plus près de la réalité.

	1955 en 1.000 m ³		1960 (en 1.000 m ³)
Okoumé	785	Obéche	1.231
Obéche	583	Okoumé	1.213
Acajou	297	Acajou	402
Limba	289	Limba	391
Sapele	162	Sipo	315
Makoré	93	Sapele	267
Abura	91	Makoré	135
Tola	69	Tola	102
Sipo	63	Ilomba	77
Niangon	41	Abura	76
Total	2.473	Total	4.209

sur 3.998.000 m³ d'exportation totale soit 62 %.

sur 8.897.000 m³ d'exportation totale soit 47 %.

A noter tout d'abord le plus faible pourcentage sur l'ensemble des exportations des 10 essences principales; donc probablement un plus grand étalement entre les diverses essences exportées même secondaires et peut-être la commercialisation d'un plus grand nombre d'essences (1).

L'Okoumé a perdu sa primauté qui était manifeste en 1955 (785.000 m³ contre 583.000 pour l'Obèche venant en second rang), il ne vient plus qu'en deuxième position après l'Obèche. L'écart entre ces deux espèces encore très fort en 1956 (781.000 m³ contre 478.000) va s'amenuisant et pour la première fois en 1959, l'Obèche prend la tête avec 1.191.000 m³ contre 1.124.000 pour l'Okoumé (2). La raison de cette évolution semble bien être la soif qu'ont les utilisateurs de bois de déroulage. L'Okoumé dont les qualités pour cet emploi sont tout à fait exceptionnelles et l'ont fait apprécier très rapidement, a pris un grand essor commercial mais son aire de production est réduite. Une saine politique de contingentement de l'exploitation de cette essence a conduit à ne pas dépasser un certain chiffre de production que l'on peut espérer voir se maintenir encore fort longtemps en attendant que les nouvelles plantations et régénérations en cette essence permettent de stabiliser définitivement sa commercialisation. Faute d'Okoumé en quantité suffisante, les utilisateurs dont les besoins vont croissant se rabattent sur des succédanés de cette essence, l'Obèche tout d'abord, l'Ilomba ensuite que nous ne voyons pas apparaître dans les statistiques de 1955 qui n'intervient en 1956 que pour la quantité encore modeste de 28.000 m³ et qui atteint en 1960 77.000 m³.

Parmi les raisons du succès commercial de l'Obèche, il faut retenir son abondance naturelle, son exploitation relativement récente, l'amélioration des moyens de préservation et la plus grande rapidité des transports maritimes.

Les essences d'emploi classique en menuiserie et ébénisterie (Acajou, Limba, Sapelli, Makoré, Tola) se maintiennent sensiblement au même rang d'importance en 1955 et 1960. Par contre, une essence a fait un bond assez spectaculaire passant de la 9^e à la 6^e place c'est le Sipo qui de 63.000 m³ en 1955, atteint 315.000 m³ en 1960. Tous ceux qui ont eu l'occasion de circuler en France et de remarquer le succès de cette essence chez les moindres scieurs de la plus reculée des provinces, ne seront pas surpris de ces chiffres.

L'Abura, à l'inverse du Sipo a rétrogradé de la 7^e à la dernière place, les quantités exportées étant en nette diminution (91.000 m³ en 1955 contre 76.000 m³ en 1960). Réduction d'autant plus sensible que toutes les autres essences sont en augmentation.

(1) Ce qui ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble du commerce des bois tropicaux.

(2) En 1961, la position relative de ces deux essences est la suivante; Okoumé, 1.281.795 m³, Obèche: 1.176.048 m³

On peut sans doute expliquer ce recul par les difficultés d'exploitation et la nécessité du désaiblérage.

Enfin, une essence a disparu de notre classement entre 1955 et 1960, c'est le Niangon. Elle suit d'ailleurs encore de très près l'Abura avec 73.000 m³ exportés en 1960, donc en augmentation assez sensible sur 1955. Tout le monde connaît l'excellente réputation de ce bois, tant pour les menuiseries intérieures qu'extérieures et il semble bien que la perte d'importance relative des exportations de Niangon ait son explication dans sa raréfaction. La Côte d'Ivoire, principal producteur, ne possède que des peuplements assez peu importants, faciles d'accès et qui ont probablement été surexploités au cours de ces dernières années. A noter qu'en 1959, la quantité de Niangon exporté (91.000 m³) avait dépassé celle de 1960 (73.000 m³). Les statistiques prochaines pourront confirmer ou infirmer ce jugement. Il est pourtant un élément d'estimation qui ne peut ressortir des statistiques, si bien faites soient-elles, c'est la qualité du produit exporté.

Il est possible d'établir une hiérarchie des principales essences en fonction non plus des quantités totales exportées mais de l'augmentation de ces exportations depuis 1955.

En prenant pour indice 100 le chiffre des exportations de 1955, l'indice 1960 serait :

Sipo	500	
Ilomba.....	266	(base 100 en 1956).
Iroko	252	(base 100 en 1956).
Azobé	219	(après avoir atteint l'indice 254 en 1959).
Obèche	211	(après indice 82 en 1956).
Niangon	178	(après avoir atteint l'indice 222 en 1959).
Sapele	165	
Okoumé.....	154	
Tola	148	
Makoré	145	(base de 100 en 1956 et indice 91 en 1957).
Acajou	135	
Limba	136	(après indice 86 en 1956 et 95 en 1957).
Abura	84	(indice toujours inférieur à 100 depuis 1955, max. 93 en 1959, min. 56 en 1958).

alors que l'indice général des exportations en volume est de 218 pour 1960 contre 100 en 1955.

CRITIQUES ET OBSERVATIONS

Il est peut-être possible d'expliquer l'importance prise actuellement par l'Obèche dans le total des exportations par les facilités d'exploitation accordées par les deux grands pays producteurs de cette essence, le Ghana (621.000 m³) et le Nigéria (425.000 m³) depuis leur accession à l'indépendance. Ces facilités n'amèneront-elles pas assez rapidement



une raréfaction de cette essence ? Seules les prochaines statistiques pourront nous fournir une réponse. A noter une légère réduction d'exportation d'Obèche du Ghana entre 1959 (700.000 m³) et 1960 (621.000 m³) compensée toutefois par une nette augmentation de la production en Côte d'Ivoire (182.000 m³ en 1960 contre 91.000 en 1959) (1).

Cette étude comparative devrait pour être complète porter sur les principales essences exportées du Sud-Est asiatique, malheureusement les statistiques de l'O. E. C. E. sont beaucoup moins précises en ce qui concerne ces pays que celles publiées pour les pays africains. En particulier, le Bornéo

britannique du Nord et la Malaisie plus gros exportateurs de cette région, ne fournissent que des chiffres globaux, seul le Sarawak a distingué certaines années le Ramin et le Meranti et en 1960 a fourni un tableau très complet des principales essences exportées. Cela permettra plus tard des comparaisons intéressantes, malheureusement non réalisables actuellement. Il ressort toutefois pour ce pays qu'en 1960 le Ramin vient en tête avec 40.700 t de 50 pieds cubes de grumes et 147.600 t de sciage, suivi du Meranti (29.700 t grumes + 3.800 t sciages) et du Jong Kong (22.200 t de grumes et 7.800 t de sciages).

ÉVOLUTIONS DES EXPORTATIONS SUIVANT LES PAYS PRODUCTEURS

Pour la simplification de cet exposé et pour éviter comme nous avons dû le faire plus haut, la conversion des sciages en bois rond, nous adopterons comme base de comparaison la valeur totale des exportations en US \$.

Quels sont les pays principaux exportateurs de bois (en valeur FOB) en 1955 et 1960 ? Nous n'avons retenu que ceux dont la valeur totale FOB des exportations est supérieure à 3 millions d'US \$ en 1960.

1955 en milliers d'US \$	1960 en milliers d'US \$
Gabon-Moyen Congo (2)	28.969
Ghana	22.689
Nigeria	14.977
Malaisie	8.689
Congo Belge	7.551
Côte d'Ivoire	7.281
Sarawak	6.631
Cameroun	5.267
Mozambique	5.042
Bornéo Brit. du N.	3.437
Angola	2.148
Ghana	45.646
Gabon-Congo-Brazza	42.646
Bornéo Brit. du Nord	29.885
Nigeria	22.836
Côte d'Ivoire	25.165
Malaisie	19.452
Sarawak	14.337
Guinée espagnole ..	5.268
Cameroun	4.808
Congo-Léo	4.079
Mozambique	4.115
Angola	3.373

Le Ghana a ravi à la zone Gabon-Congo-Brazza la première place du classement général. Il faut y voir l'importance prise par l'Obèche à ce moment dans le commerce mondial des bois tropicaux. Le Bornéo britannique du Nord a fait une progression sensationnelle de la dixième place à la troisième. La plupart des autres pays gardent sensiblement leurs places respectives en augmentant parallèlement la valeur de leurs exportations. Régression assez sensible du Cameroun, du Mozambique et du Congo Léopoldville, ce dernier probablement pour des raisons politiques (l'indépendance de ce pays date du 1^{er} juillet 1960).

Un pays n'apparaît dans les statistiques qu'en

(1) En 1961, les exportations d'Obèche des trois pays gros producteurs ont été les suivantes : Nigeria : 430.361 m³; Ghana 419.925 ; Côte d'Ivoire : 299.130 m³.

(2) Pour pouvoir comparer les chiffres de 1955 avec ceux de 1960, nous avons maintenu groupés ces deux pays car les premières statistiques ne les dissociaient pas.

1960, c'est la Guinée Espagnole dont la valeur des exportations est restée depuis sensiblement stationnaire et évolue entre 5 et 6 millions d'US \$.

Il peut paraître intéressant de déterminer à l'aide des statistiques dont nous disposons quels sont les pays producteurs dont les exportations ont le plus évolué depuis 1955. En cantonnant cette comparaison aux seuls pays dont la valeur totale des exportations en 1960 est supérieure à 10 millions d'US \$ et compte tenu du fait que l'ensemble des exportations de bois tropicaux a progressé en valeur dans la proportion de 100 à 191 (1) entre 1955 et 1960, on peut constater que les différents pays producteurs ont participé très inégalement à cette expansion.

Les éléments de cette étude sont extraits de la statistique 1956, tabl. 4, page 12, de la statistique 1958, tabl. 6, page 12 et de la statistique 1960, tabl. 7, page 13.

	en milliers d'US \$ valeur export.		% d'augmentation
	en 1955	en 1960	
Bornéo Brit. du Nord ..	3.437	29.885	869
Côte d'Ivoire	7.281	21.165	291
Malaisie	8.689	19.452	224
Sarawak	6.631	14.337	216
Ghana	22.689	45.646	201
Nigeria	14.977	22.836	152
Gabon-Congo-Brazza ..	28.969	42.646	147

Le pays dont la progression est la plus spectaculaire est sans aucun doute et de loin le Bornéo britannique du Nord qui est passé de 192.000 m³ d'une valeur de 3.427.000 \$ en 1955 à 1.821.000 m³ d'une valeur de 29.885.000 \$ en 1960, soit une progression de l'indice 100 à celui de 869.

Les seuls pays africains ayant eu une augmentation de valeur des exportations supérieure à la moyenne sont la Côte d'Ivoire et le Ghana. Par contre, Malaisie et Sarawak sont parmi les pays

(1) Alors qu'elle a progressé de 100 à 218 en volume.

de la zone asiatique, ceux ayant le plus progressé, après le Bornéo Britannique du Nord.

CRITIQUES ET OBSERVATIONS

Il est facile de montrer que les chiffres concernant l'évolution des exportations doivent être retenus avec circonspection surtout ceux indexant les pourcentages d'augmentation. Les pays, comme le Bornéo Brit. du Nord, qui partaient en 1955 avec des quantités exportées relativement faibles ont vu les valeurs de leurs exportations progresser spectaculairement, au contraire ceux, déjà gros

exportateurs, n'ont qu'un indice d'augmentation beaucoup plus faible. C'est ainsi que la région Gabon-Congo-Brazza ayant vu la valeur de ses exportations augmenter de plus de 13.500.000 \$ n'a progressé que de 147 % alors que la Côte d'Ivoire, pour une augmentation de valeur comparable, voit son indice passer de 100 à 291.

Il subsiste toutefois de l'examen de ce tableau l'impression que la région de Sud-Est asiatique voit actuellement un boom de ses exportations surtout au cours des plus récentes années. Cette évolution sera intéressante à suivre dans les prochaines statistiques.

POURCENTAGE DES SCIAGES PAR RAPPORT AUX BOIS EN GRUMES DANS LES EXPORTATIONS DE BOIS TROPICAUX

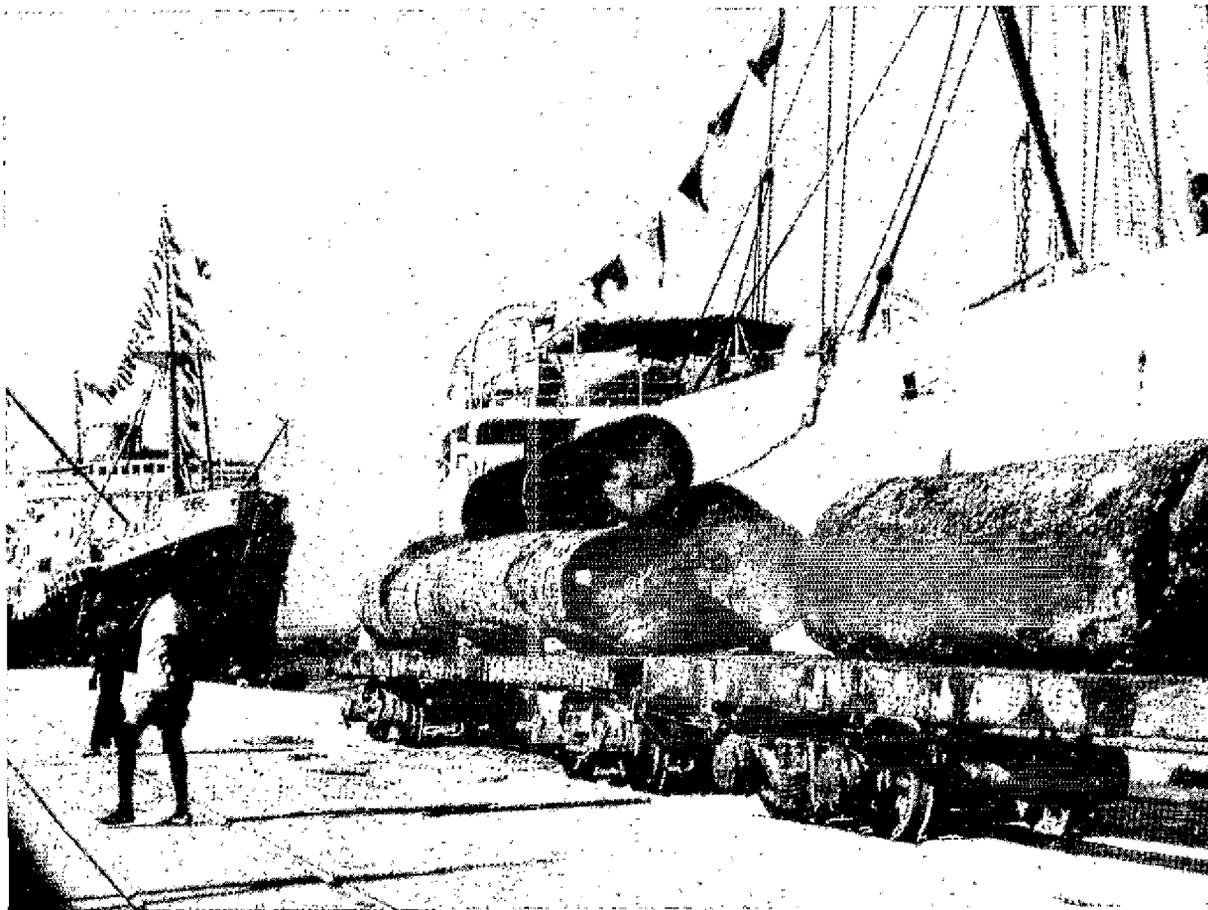
Certains pays n'exportent pratiquement que des bois sciés, d'autres au contraire n'exportent que des bois en grumes. Il est quelquefois difficile d'en saisir les causes.

Il y a entre 1955 et 1960 une certaine évolution

dans le pourcentage de bois sciés par rapport à l'ensemble, mais généralement assez atténuée. Nous allons l'étudier pour les principaux pays exportateurs en ramenant le volume des bois sciés en bois rond (coeff. 1,67).

Chargement de grumes à Pointe Noire.

Photo Service d'information de la République du Congo (Brazzaville)



Pourcentage des bois transformés en sciages par rapport à l'exportation totale des bois tropicaux (en volume).

1955		1960	
Malaisie	100	Mozambique.....	100
Mozambique	99	Malaisie.....	97
Sarawak	77	Sarawak	59
Cameroun	41	Congo-Léo	43
Ghana	39	Ghana	27
Congo-Léo	24	Cameroun	18
Nigeria	16	Angola	17
Bornéo Brit. Nord ..	12	Nigeria	14
Angola	9	Gabon-Congo-Brazza .	3
Gabon-Congo-Brazza.	4	Bornéo Brit. Nord ...	3

Le Mozambique et la Malaisie n'exportent pratiquement que des sciages, le premier de ces pays pour plus de 75 % sur l'Union sud-africaine et la Rhodésie du Sud, le reste sur le Royaume-Uni, le second sur l'Australie pour environ 50 %, la plus grande partie du solde allant aux pays voisins du sud-est asiatique et au Royaume-Uni.

Le Sarawak exporte surtout ses grumes sur l'Italie, l'Australie et le Japon et ses sciages sur le Royaume-Uni et l'Australie. La proportion des sciages exportés par le Sarawak a un peu régressé mais reste importante.

Le Congo (Léopoldville) a vu la proportion des sciages augmenter et l'exportation se fait à peu près exclusivement sur l'Europe.

Le Cameroun qui sortait en 1955 un pourcentage important de ses bois en sciages exporte en 1960 beaucoup plus de ses bois en grumes qu'en sciages. Les bois bruts vont aux Pays-Bas et en France, les sciages se dirigent surtout sur la France.

Le Ghana transforme une part non négligeable de ses bois en sciages avant de les exporter en priorité sur le Royaume-Uni, le reste allant surtout en Afrique du Sud et aux U. S. A.

Le Nigeria dont la proportion de sciages reste sensiblement stationnaire les exporte pour 72 % sur le Royaume-Uni.

Le Bornéo Brit. du Nord voit la proportion de ses sciages diminuer sensiblement (3 % en 1960 au lieu de 12 % en 1955) mais cela est dû à l'énorme

augmentation des quantités de bois exportées en grumes car la quantité absolue des bois sciés a sensiblement augmenté (1.073.000 pieds cubes en 1960 contre 487.354 en 1955). La plupart des bois débités de ce pays vont en Australie alors que les bois ronds s'exportent en premier lieu sur le Japon.

Les pays africains de langue française autres que le Cameroun sont parmi les moins industrialisés des pays producteurs de bois tropicaux.

CRITIQUES ET OBSERVATIONS

Il serait présomptueux de chercher les raisons qui font que certains pays transforment plus que d'autres leurs bois tropicaux avant de les exporter. Faut-il y voir le résultat d'une plus forte densité de population qui permet d'y recruter une main-d'œuvre relativement bon marché ? Les sources d'énergie y sont-elles plus abondantes et meilleur marché diminuant le prix de revient de la force motrice ? Le degré d'évolution et de culture permettant de recruter plus facilement du personnel spécialisé, joue-t-il un rôle ? La plus grande industrialisation générale du pays ouvrant la possibilité d'y fabriquer des machines-outils et facilitant leur entretien, est-elle une condition favorable ? Ou plus simplement les courants commerciaux traditionnels vers des pays importateurs qui exigent des bois déjà façonnés sont-ils suffisants pour encourager et maintenir cette transformation des bois avant leur exportation ? Autant de facteurs qui doivent tous intervenir dans des proportions variables mais difficilement contrôlables. Autant de questions que nous posons sans avoir la possibilité d'y répondre.

Il ne faut pas oublier toutefois que l'optique déroulage invite à exporter des bois en grumes ; en outre, l'absence relative de main-d'œuvre spécialisée dans certains pays tropicaux invite peu à l'industrialisation.

EVOLUTION DE LA VALEUR MOYENNE FOB DU M3 SELON LES PAYS EXPORTATEURS

En comparant les quantités de bois exportés ramenées en bois rond (1 m³ de sciage = 1,670 m³ de bois rond) à leur valeur FOB, on peut en déduire la valeur moyenne dans chaque pays du m³ FOB de bois exporté avant débitage.

La valeur moyenne totale FOB du m³ de bois tropicaux exportés en 1955 est de 29,70 \$ (indice 100) et en 1960 de 25,60 \$ (indice 86).

A noter donc une baisse générale de la valeur FOB des bois tropicaux. Cela ne veut pas dire qu'il y ait eu une diminution sensible du prix unitaire des principales essences mais il est possible qu'un

plus grand nombre d'essences secondaires ait été commercialisé dont les prix de base étaient inférieurs à ceux des espèces traditionnelles. Il est possible aussi que la qualité moyenne des lots ait baissé, entraînant une diminution du prix.

On peut constater qu'en général les pays où l'industrialisation est plus poussée, c'est-à-dire où les bois sont transformés en sciages avant exportation, voient leur prix de base en grumes se maintenir aux cours les plus élevés (Malaisie, Sarawak, Ghana) Ceci ne semble pas vrai pour le Congo Léopoldville. mais il est probable qu'ici des raisons politiques soient intervenues.

Valeur moyenne du m ³ FOB de bois exportés en U. S. \$				Différence sur la base 100 en 1955
1955		1960		
Congo (Léopoldville)	36,71	Nigeria	31,89	97
Côte d'Ivoire	35,00	Ghana	31,74	109
Nigeria	32,99	Malaisie	27,05	105
Gabon-Moyen-Congo	29,41	Gabon-Congo (Brazaville).....	26,77	91
Ghana	29,05	Côte d'Ivoire	26,15	75
Malaisie	25,86	Congo (Léopoldville)	23,31	63
Sarawak	18,42	Sarawak	21,43	116
Bornéo Brit. Nord	17,90	Bornéo Brit. Nord	16,41	92

CRITIQUES ET OBSERVATIONS

Il semblerait à l'examen de ce tableau que la valeur FOB du m³ exporté est restée assez stable, ne variant que de moins de 10 % sauf pour le Congo (Léopoldville) et la Côte d'Ivoire où les prix sont assez sensiblement en baisse et pour le Sarawak

où la hausse est assez notable. L'explication pour le Congo (Léopoldville) doit être la répercussion de ses troubles politiques ; pour la Côte d'Ivoire, ce pourrait être l'augmentation des exportations d'Obèche dont le prix unitaire est très certainement inférieur à celui des essences traditionnelles exportées (Acajou, Niangon, Bois rouges divers).

ÉVOLUTION DU COMMERCE D'IMPORTATION DES BOIS TROPICAUX PAR LES PAYS EUROPÉENS

L'examen des tableaux comparatifs des importations totales en volume de bois tropicaux par les principaux pays européens (pages 22, 25, 27, 29 de la statistique 1956, pages 25 et 28 de la statistique 1958, pages 28, 29 et 30 de la statistique 1960) permet de suivre l'évolution du commerce d'importation de ces pays depuis 1953.

Nous n'avons pas tenu compte dans cette étude des placages et contreplaqués pour lesquels les renseignements sont souvent incomplets et qui ne représentent qu'un cube très peu important par rapport à l'ensemble. Comme précédemment, et pour une raison d'uniformisation, nous avons transformé le cube des sciages en celui de bois rond correspondant, en leur affectant le coefficient de 1,67.

Voici, par ordre d'importance décroissante, la liste des principaux pays importateurs européens (en 1.000 m³).

Les quelques pays cités représentent la quasi-totalité des importateurs européens de bois tropicaux (96 % en 1953, 95 % en 1955 et 93 % en 1960). Ces pourcentages indiquent pourtant que l'emploi des bois tropicaux va en augmentant chez les autres pays puisque ceux-ci (y compris l'Espagne) n'importaient en 1953 et 1955 que 4 et 5 % du total et que ce chiffre (Espagne exclue) est passé à 7 % en 1960.

La proportion de sciages importés par rapport aux bois en grumes est très variable suivant les pays. Pour le Royaume-Uni où elle est assez cons-

1953		1955		% par rapport à 1953	1960		Pourcentage par rapport à 1953
Royaume-Uni	1.047	Royaume-Uni	1.075		103	Allemagne	
Allemagne	553	Allemagne	1.001	181	Roy-Uni	1.298	124
France	241	France	379	151	France	1.040	432
Pays-Bas	120	Pays-Bas	1.196	163	Italie	706	1.569
Italie	45	Italie	144	320	Pays Bas	334	278
Suisse	37	Belgique	111	317	Espagne	250	— (127 sur base 100 en 1957)
Belgique	35	Suisse	87	249	Belgique	245	700
TOTAL	2.076		2.993			5.773	
sur une importation totale de 2.157 soit 96 %		sur un total d'importations européennes de 3.148 soit 95 %			sur un total d'importations européennes de 6.194 soit 93 %		

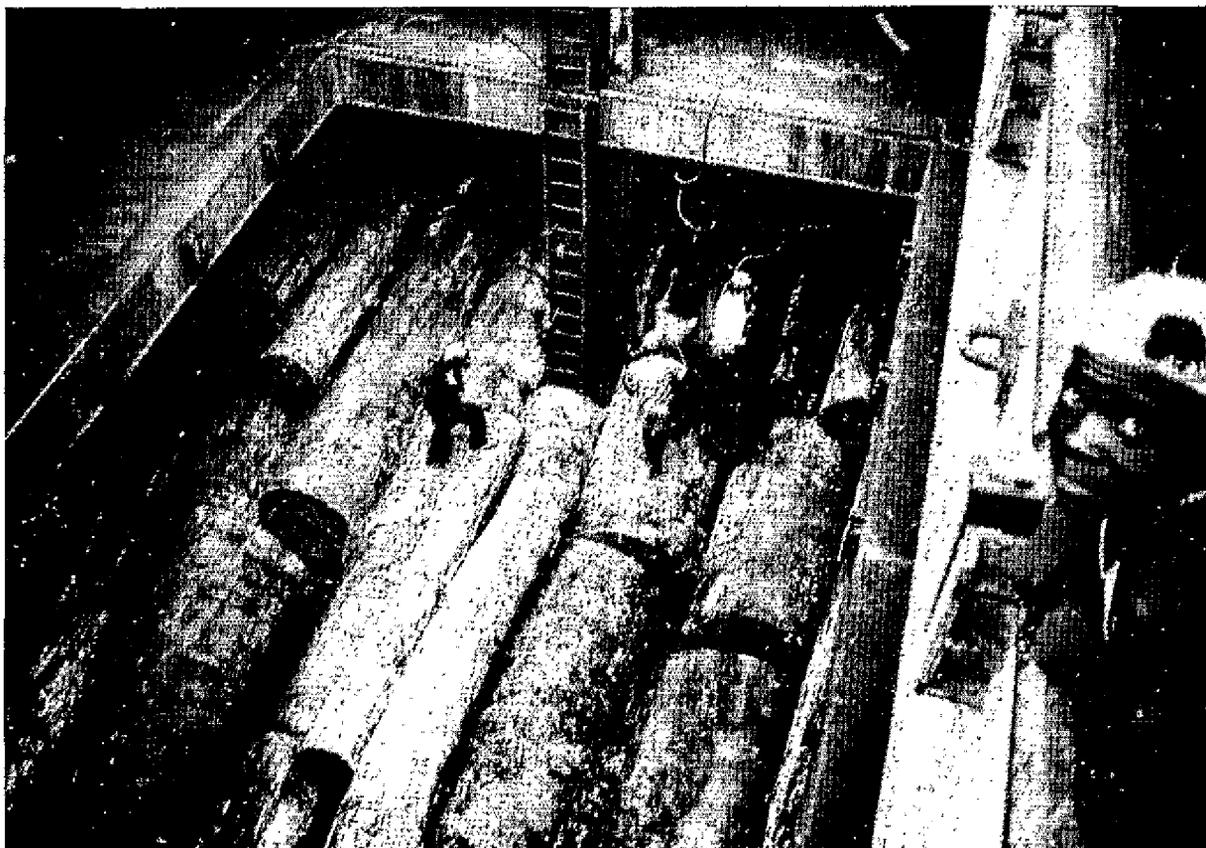


Photo Lepitre.

Billes entreposées dans la cale d'un cargo.

tante, elle représente à peu près les 2/3 de l'ensemble. La Belgique, en 1953 importait la moitié de ses bois sous forme de sciages. Cette proportion va diminuant au cours des années récentes mais reste importante. Les Pays-Bas importent assez régulièrement 1/3 de leurs bois tropicaux sous forme de débités. L'Allemagne importe peu de sciages mais la proportion va augmentant assez régulièrement. En France, au contraire, où ce pourcentage est aussi très faible, on constate une assez nette réduction depuis 1953 ; même chose pour l'Italie et la Suisse. L'Espagne importe tous ses bois tropicaux sous forme de bois en grumes.

On peut remarquer une certaine constance dans l'ordre d'importance des pays européens importateurs de bois tropicaux. L'Allemagne prend la première place du classement laissant la seconde au Royaume-Uni. La France garde toujours le 3^e rang.

Pays-Bas et Italie échangent les 4^e et 5^e rangs comme la Suisse et la Belgique les 6^e et 7^e.

L'Italie est, de beaucoup, celui des pays européens où le développement du commerce des bois tropicaux a été le plus spectaculaire puisqu'il a augmenté de près de 16 fois depuis 1953. Viennent ensuite la Belgique, la France, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et pour finir le Royaume-Uni qui n'a augmenté que de 24 % ses importations de 1953. Il faut observer que c'était alors le chiffre le plus élevé de tous les pays européens et l'on peut admettre qu'un certain équilibre doit s'établir entre le développement industriel d'un pays et le chiffre de ses importations en matières premières, parmi lesquelles les bois tropicaux. Les pays en retard comme l'Italie doivent rattraper ce handicap d'où une augmentation rapide dont il est à prévoir qu'elle ira en s'atténuant.

D'OU VIENNENT LES BOIS IMPORTÉS PAR LES DIVERS PAYS EUROPÉENS :

En respectant l'ordre d'importance en 1960 des pays européens importateurs de bois tropicaux, on peut étudier pour chacun d'eux la provenance

de ces bois et l'évolution entre 1955 et 1960. La comparaison se fera en fonction de la valeur calculée en monnaie de chacun des pays.

A noter que ces statistiques sont sujettes à discussion sur le point suivant : les importations en provenance des **Pays tropicaux du Commonwealth** comprennent-elles celles venant du Bornéo brit. du Nord et de Malaisie, ou celles-ci sont-elles

comprises sous la rubrique Sud-Est Asiatique ? Cela n'est pas net mais la comparaison reste valable car les deux statistiques 1955 et 1960 ont été établies normalement sur les mêmes bases.

La République fédérale d'Allemagne a augmenté

Allemagne (valeur en 1.000 D. M.)				
	1955	%	1960	%
Pays tropicaux de la zone franc	76.080	43,5	140.241	41
Pays tropicaux du Commonwealth	54.164	31	130.451	39
Congo (Leopoldville)	21.258	12	16.598	5
T. O. M. Portugais	8.905	5	1.335	0,5
Sud-Est Asiatique	7.109	4	32.110	9
Amérique Trop.	1.888	1	12.309	4
Divers autres	4.392	3,5	5.522	1,5
TOTAUX	173.796	100	338.566	100

non seulement en valeur absolue mais en pourcentage ses importations en provenance des **Pays du Commonwealth** du sud-est asiatique et de l'Amérique tropicale. Elle a diminué en valeur absolue, donc très fortement en pourcentages, celles originaires du Congo Léopoldville et des territoires O. M. portugais.

En ce qui concerne les bois des **Pays tropicaux de la zone franc**, si leurs importations ont assez considérablement augmenté en valeur, elles ont légèrement baissé en pourcentage.

Comme nous l'avons signalé déjà, le Royaume-Uni est le pays où les importations de bois tropicaux sont restées les plus stationnaires. Pourtant

Royaume-Uni (valeur en 1.000 livres sterling)				
	1955	%	1960	%
Nigeria	4.766	27	4.037	17
Ghana	4.265	24	6.910	30
Sarawak	1.986	11	2.755	12
Thailand	1.174	7	783	3
Malaisie	1.133	6	2.025	9
Birmanie	874	5	1.347	6
Gabon et Congo (Brazzaville)	840	4	586	3
Borneo brit. du N.	473	3	313	1
Côte d'Ivoire	111	—	526	2
Divers autres	2.329	13	3.952	17
TOTAUX	17.951	100	23.234	100

on note une très nette augmentation des importations en provenance du Ghana, du Sarawak, de Malaisie, de Birmanie et de Côte d'Ivoire et une

réduction en valeur globale et en pourcentage des bois originaires du Nigéria, de Thailand, du Gabon-Congo (Brazzaville) et du Bornéo brit. du Nord.

France (valeur en 100.000 anciens francs ou 1.000 F.)				
	1955	%	1960	%
Gabon et Congo (Brazzaville)	43.398	57	104.639	47
Cote d'Ivoire	16.077	21	93.397	42
Cameroun	11.312	15	9.603	4
Ghana et Nigeria	1.405	2	8.877	4
Divers autres	3.909	5	5.445	3
TOTAUX	76.101	100	221.961	100

Augmentation considérable des importations provenant de la Côte d'Ivoire, et de celles de Ghana et Nigeria. Forte réduction en valeur absolue et en

pourcentage des bois camerounais due, semble-t-il, à une activité accrue du marché interne et à la situation du pays.

Italie (en 1.000 litres)				
	1955	%	1960	%
Ghana et Nigeria	2.377.256	62	9.642.572	51
Inde	395.646	10	2.083.987	10
Gabon et Congo (Brazzaville)	322.893	8	319.915	2
Sud Afrique	248.859	7	—	—
Thailand	176.065	5	352.256	2
T. O. M. portugais	120.000	3	—	—
Borneo Brit. du Nord	52.180	1	2.366.408	12
Birmanie	32.864	1	786.198	4
Indonésie	32.392	1	115.126	1
Côte d'Ivoire	—	—	1.596.552	8
Philippines	—	—	727.647	4
Cameroun	—	—	538.101	3
Divers autres	54.070	2	501.479	3
TOTAUX	3.812.225	100	19.030.241	100

Outre la sensationnelle augmentation de l'ensemble des importations de bois tropicaux que nous avons déjà signalée plus haut, il faut noter une sensible modification de l'origine de ces bois. Si l'importance du Ghana et de la Nigeria reste très grande malgré une légère réduction de pourcentage, il faut signaler celle prise par le Bornéo brit. du Nord, la Côte d'Ivoire, la Malaisie et les Philip-

pines. Le Cameroun ne paraissait pas dans les statistiques de 1955.

Pourcentage relativement important et stable des bois en provenance de l'Inde, pays qui ne figure généralement pas dans les statistiques des autres pays européens. Nette régression des importations de la zone Gabon-Congo (Brazzaville).

Grande stabilité dans l'origine des bois tropicaux

Pays-Bas (valeur en 1.000 florins)				
	1955	%	1960	%
Gabon et Congo (Brazzaville)	10.323	28	13.073	21
Thailand	6.503	17	10.561	17
Ghana	4.152	11	9.795	15
Cameroun	3.401	9	6.838	11
Indonésie	2.490	7	3.194	5
Surinam	2.093	6	2.096	3
Nigeria	1.502	4	2.233	4
Côte d'Ivoire	1.323	4	7.340	12
Angola	1.255	3	—	—
Divers autres	4.340	11	8.265	12
TOTAUX	37.380	100	63.395	100

importés. Aucun pays ne marque une importance prépondérante. A noter toutefois la progression assez nette des importations de bois de la Côte d'Ivoire et une plus modeste de ceux du Cameroun (probablement Azobé pour travaux à la mer).

Espagne. — La quasi-totalité des bois importés par ce pays vient de ses territoires d'outre-mer.

Parmi les pays producteurs ayant pris de l'importance dans le commerce des bois tropicaux en Belgique, on relève le Gabon-Congo (Brazzaville)

dont le pourcentage passe de 21 à 23 %, le Ghana qui progresse de 9 à 15 %, la Côte d'Ivoire de 5 à 10 %, le Cameroun de 3 à 6 %, le Nigeria de 1,5 à 4 et la Malaisie de 0,5 à 4 %. Le Congo (Léopoldville) a un peu augmenté ses ventes en valeur absolue mais son pourcentage rétrograde de 30 à 16 % et la Thailand dont le pourcentage était particulièrement fort en 1955 (21 %) tout en améliorant ses ventes en valeur absolue ne représente plus que 10 % des importations de bois tropicaux en Belgique.

Belgique (valeur en 1.000 frs belges)				
	1955	%	1960	%
Congo (Léopoldville)	65.499	30	76.973	16
Gabon et Congo (Brazzaville).....	44.764	21	115.095	23
Thailand	44.442	21	50.518	10
Ghana	20.215	9	72.339	15
Côte d'Ivoire	11.400	5	48.544	10
Borneo Brit. du N.	10.350	5	17.435	3
Cameroun	7.195	3	24.859	6
Nigeria	3.179	1,5	20.934	4
Malaisie	1.678	0,5	18.723	4
Divers autres	8.245	4	44.800	9
TOTAL	216.967	100	490.220	100

Etats-Unis et Canada. — Ces deux pays qui ne figuraient pas dans les premières statistiques publiées apparaissent en 1957 pour les U. S. A. et en 1959 pour le Canada. Il est difficile de les comparer avec les pays européens car ils ne sont pas mentionnés dans les états récapitulatifs et les chiffres indiqués doivent être examinés avec circonspection. En effet, ces pays assez gros consommateurs de bois tropicaux les importent souvent en seconde main après qu'ils aient été transformés dans des pays qui figurent déjà dans la liste des importateurs de bois tropicaux.

On peut toutefois noter que les valeurs des produits importés sont loin d'être négligeables, d'autant plus que, contrairement à ce qui se passe ailleurs, ce sont les placages et les contreplaqués qui occupent la principale place.

En 1957, les Etats-Unis ont importé des grumes de bois tropicaux pour une valeur de 7.036.000 \$, des sciages pour une valeur de 13.059.000 \$ et des placages et contreplaqués pour 48.096.000 \$.

Parmi les grumes, les Acajous représentent 3.641.000 \$ dont 24 % proviennent de la Côte

d'Ivoire, 21 % du Honduras britannique, 23 % du reste de l'Amérique Centrale et 19 % du Ghana.

En 1960, les importations ont atteint une valeur de 5.828.000 \$ pour les grumes, de 25.325.000 \$ pour les sciages et de 46.876.000 \$ pour les placages et les contreplaqués. L'Afrique envoie des grumes pour environ 42 % de la valeur totale, le sud-est asiatique pour 23 %, l'Amérique du Sud pour 21 % et l'Amérique centrale pour 13 %.

Les sciages proviennent pour 64 % du Sud-Est asiatique mais, après avoir transité par le Japon pour plus de la moitié, 14 % sont originaires de l'Amérique centrale, 13 % de l'Amérique du Sud et 8 % d'Afrique, surtout du Ghana et du Nigeria.

Les placages et contreplaqués proviennent surtout des Philippines et du Japon.

Le Canada a importé en 1960 pour 2.841.000 \$ de grumes et sciages de bois tropicaux dont 79 % d'Acajou venant surtout des Etats-Unis, du Japon, des Philippines et du Ghana, et pour 4.573.000 \$ de placages et contreplaqués en provenance principale du Congo-ex belge pour les placages et du Japon pour les contreplaqués.

CONCLUSIONS

Il serait présomptueux de prétendre tirer des conclusions de l'examen de ces quelques chiffres. Une impression s'en dégage pourtant nettement : l'importance du commerce des bois tropicaux dans le monde et son expansion considérable au cours des six années étudiées (1955-1960).

Il y a eu un déplacement des zones de production, le sud-est asiatique prenant une place sinon prépondérante, du moins de plus en plus importante dans les statistiques mondiales.

Beaucoup d'autres réflexions pourraient être formulées sur ces statistiques qui seraient, elles aussi,

très intéressantes. On pourrait par exemple essayer de faire ressortir les valeurs comparées en CIF des grumes et des sciages. Malheureusement, les chiffres tels qu'ils sont actuellement fournis ne donnent que des résultats qui semblent discordants.

Une notion fort utile aussi serait de connaître le pourcentage des bois tropicaux exploités et consommés sur place. Les différences entre les chiffres de production et ceux d'exportation permettraient de déterminer l'ordre de grandeur de la consommation locale. Les statistiques actuellement publiées ne donnent les chiffres de production que d'une façon très fragmentaire. Il faut reconnaître



Déchargement de grumes dans le port de Hambourg.

qu'il doit être fort difficile d'obtenir des statistiques valables de production dans des pays où les services de contrôle sont encore peu développés.

On peut espérer que les prochaines publications de l'O. C. D. E. (Office Central de Développement Economique) permettront dans quelques années de tirer de nouvelles conclusions ou tout au moins d'ouvrir le champ à de nouvelles méditations. Il est incontestable que l'examen un peu approfondi

des chiffres qui nous ont été fournis par l'O. E. C. E. (Organisation Européenne de Coopération Economique) d'abord, par l'O. C. D. E. ensuite, procure à un esprit curieux de profondes satisfactions et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons que ces publications, malgré les difficultés qu'elles présentent et le travail considérable qu'elles réclament, soient poursuivies. Leur exploitation sera certainement pleine de profits.

